



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets



Appui à la rédaction du PO Interreg VI A France – Italie ALCOTRA 2021-2027

Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts

Principaux résultats

14 décembre 2020

t33 Srl
via Calatafimi I, 60121 Ancona (Italie)
Tel. +39 071 9715460 - Fax +39 071 9715461
Courriel : info@t33.it



I Contexte et objectif de la consultation publique

Depuis le mois de mars 2020, les administrations publiques partenaires du Programme Interreg ALCOTRA, c'est-à-dire 5 Régions (Vallée d'Aoste, Piémont, Ligurie, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes), et 8 administrations départementales/provinciales/Ville Métropolitaine (Ville Métropolitaine de Turin, Provinces de Cuneo et Imperia, Départements des Alpes-Maritimes, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Haute-Savoie, Savoie), travaillent pour élaborer le futur Programme de coopération pour la période 2021-2027.

Dans ce cadre, afin d'enrichir les réflexions menées et notamment de mieux comprendre les attentes des territoires, le groupe de travail a souhaité consulter les porteurs d'intérêt du territoire afin de mieux comprendre les thématiques considérées comme prioritaires pour l'avenir de l'aire transfrontalière, ainsi que les modalités devant être adoptées par le Programme ALCOTRA 2021-2027.

La consultation publique a été ouverte plus de deux mois entre fin juillet et début octobre. Les premiers résultats en ayant émergé ont permis de contribuer à l'élaboration de la première version du Programme Interreg VI A France-Italie ALCOTRA 2021-2027.



L'objectif de la consultation publique est de mieux comprendre les attentes des porteurs d'intérêts du territoire ALCOTRA, afin de développer un Programme répondant aux nécessités identifiées.

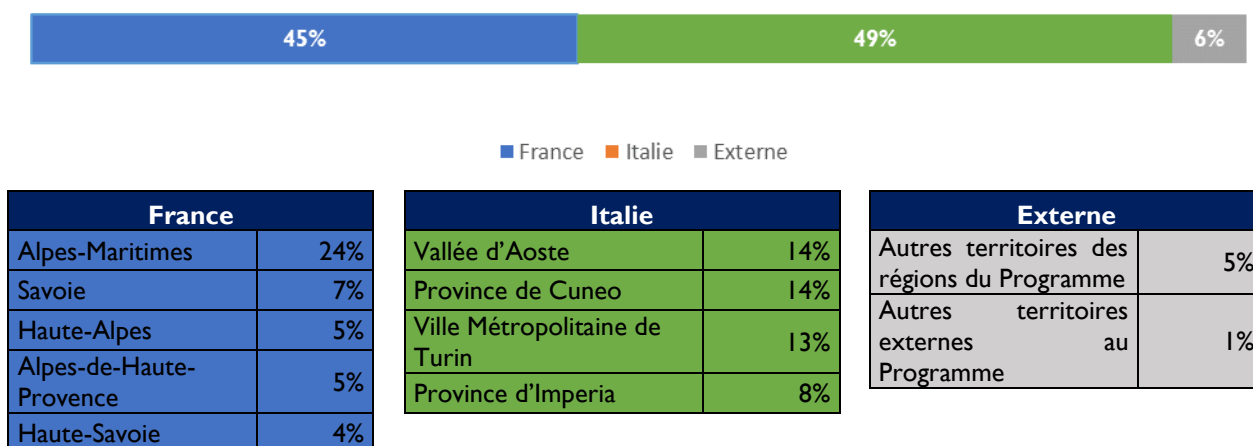
2 Les porteurs d'intérêts et ALCOTRA

L'objectif de ce chapitre est de comprendre les caractéristiques des **245 répondants** ayant pris part à la consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, mais également de comprendre leur expérience en matière de coopération, tant dans le cadre du Programme ALCOTRA, que d'autres programmes de coopération couvrant l'aire transfrontalière.

2.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Les répondants permettent d'assurer une représentation équilibrée du territoire, considérant que 45% des répondants proviennent du versant français de l'aire de coopération et 49% proviennent du versant italien. Notons que 6% des répondants sont externes à l'aire de coopération, mais proviennent principalement (5%) des Régions du Programme (ex. Département du Var, ou Province de Gênes). Notons que près d'un quart des répondants (24%) provient du Département des Alpes-Maritimes, comme l'illustrent les tableaux reportés ci-après. Le panel de répondants permet donc d'avoir une représentation des différentes aires géographiques du Programme en couvrant tant les aires côtières que de montagne.

Figure 1 Répartition géographique des répondants



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

Les répondants sont **majoritairement des citoyens (52%)** et des administrations publiques tant locales (11%) que départementales/provinciales/régionales (10%), comme l'illustre le tableau ci-après. L'analyse a également souligné une forte participation des petites communes (46% des administrations locales ayant participées ont moins de 5.000 habitants).

Tableau 1 Typologie de répondants

Typologie de répondants	Pourcentage
Un citoyen du territoire transfrontalier franco-italien	52%
Une administration publique locale	11%

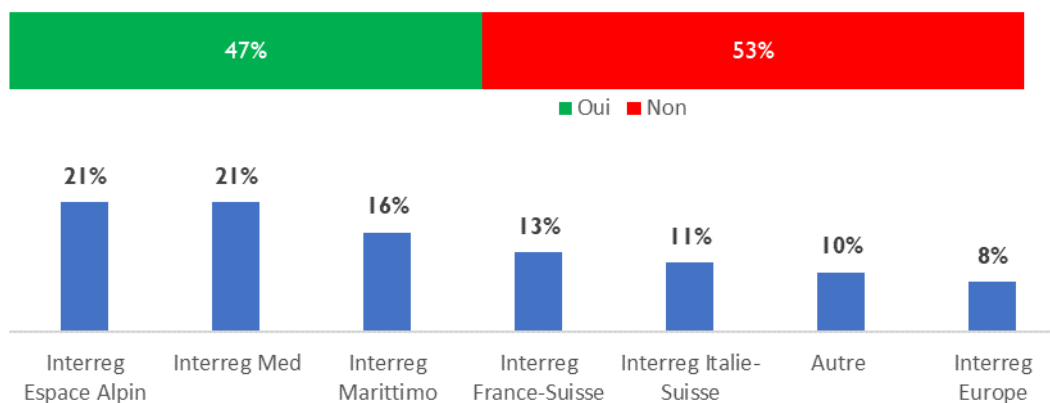
Une administration publique départementale, provinciale, régionale	10%
Une association (y compris les ONG) ou organisations professionnelles	8%
Une TPE/PME	5%
Une Université ou un centre de recherche	3%
Un organisme de soutien aux entreprises (ex. Chambres de commerce)	2%
Une structure socio-sanitaire (hôpital, maison de retraite, ASL...)	2%
Une école, collège, lycée, centre d'apprentissage	1%
Autres	6%

Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

2.2 LES PORTEURS D'INTÉRÊTS ET LA COOPÉRATION

L'analyse montre que près de la **moitié des répondants (hors citoyens)** (47%) participe à d'autres programmes de coopération, et notamment Interreg VB Med (21%), et Interreg Europe VC (21%) comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Les porteurs d'intérêts (hors citoyens) ayant répondu « autre » se réfèrent principalement à Interreg VB Centrale Europe. Une part non négligeable des porteurs d'intérêts développe donc une expérience de coopération plus ample que celle franco-italienne, soulignant une grande intégration aux dynamiques européennes.

Figure 2 Participation à d'autres programmes de coopération



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

La consultation publique auprès des porteurs a également souhaité enquêter sur ce que signifiait la coopération pour les porteurs d'intérêts du territoire. Il apparaît une certaine récurrence de la **dimension de partage** (récurrence des mots « commun », « collaboration », « donner », « échange », « lien »), une **dimension dynamique de la coopération** (récurrence des termes « actions », « forces », « valoriser », « agir »), une **dimension sociale** constituant le territoire (récurrence des termes « citoyens », « culture », « sociale »). Outre ces trois dimensions évoquées, il est intéressant de noter une certaine récurrence du **concept de processus** menant à un impact sur le territoire (récurrence de termes tels que « finalité », « optique », « consolidation », « impact »).

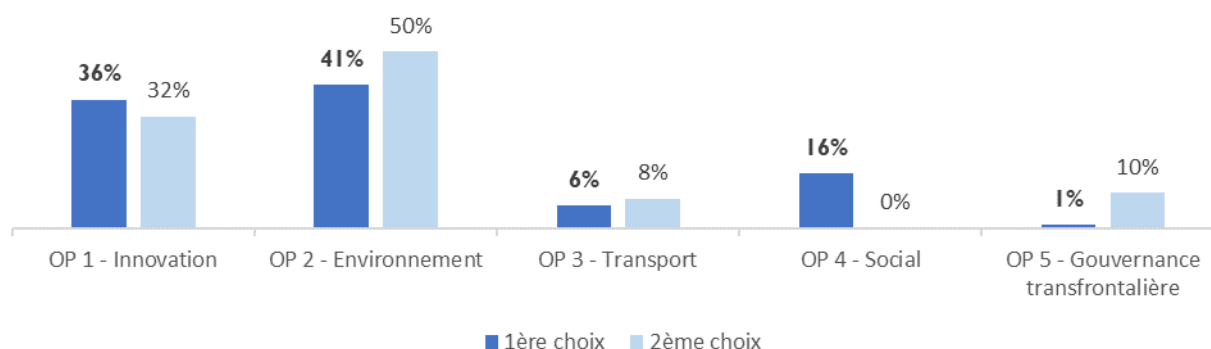
3 ALCOTRA de demain

L'un des principaux objectifs de la consultation publique auprès des porteurs d'intérêts est de mieux comprendre leurs attentes concernant le Programme ALCOTRA, relativement aux thématiques que ce dernier devra aborder, aux typologies de projets, ainsi qu'aux modalités d'interactions souhaitées entre les porteurs d'intérêt et les instances du Programme.

3.1 LES THÉMATIQUES D'ALCOTRA 2021-2027

La consultation publique a questionné les répondants sur les deux priorités les plus en adéquation avec le territoire ALCOTRA dans le cadre de la future programmation, parmi celles couvertes par les 5 Objectifs Politiques proposés par le Commission Européenne¹. Cumulant les thématiques sélectionnées en premier et second choix, l'analyse montre que les thématiques de **l'environnement (91%)** et de **l'innovation (68%)** ont été retenues comme les plus en adéquation avec les besoins du territoire, comme l'illustre le graphique reporté ci-après.

Figure 5 Thématiques prioritaires pour la période 2021-2027

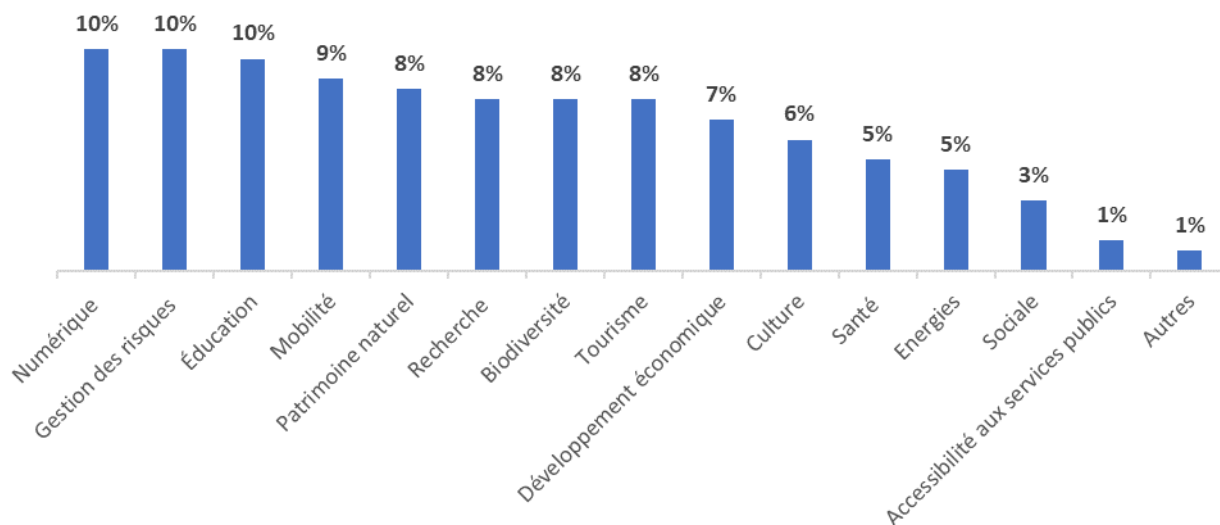


Source : Consultation auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

Relativement à l'OP 5 (Gouvernance), les porteurs d'intérêts ont eu l'occasion de s'exprimer sur les thématiques devant être abordées à l'échelle transfrontalière au sein de cette approche. Trois thématiques se distinguent légèrement, c'est-à-dire le développement d'une gouvernance transfrontalière en matière numérique (10%), gestion des risques naturels (10%) et éducation (10%). La figure ci-après illustre les différentes thématiques pour lesquelles les porteurs d'intérêt souhaiteraient une gouvernance commune.

¹ OPI - Une Europe plus intelligente ;
OP2 - Une Europe plus verte ;
OP3 - Une Europe plus connectée ;
OP4 - Une Europe plus sociale ;
OP5 - Une Europe plus proche des citoyens.

Figure 6 Thématique de gouvernance dans le cadre de la future programmation



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33



Les porteurs d'intérêt considèrent l'**environnement** et l'**innovation** comme les deux thématiques majeures devant être abordées par le Programme ALCOTRA 2021-2027.

Les porteurs d'intérêt souhaiteraient également voir émerger une **gouvernance commune** sur les thématiques du **numérique**, de la **gestion des risques naturels** ainsi que de l'**éducation**.

3.1.1 FOCUS: ALCOTRA et environnement

La consultation publique a souhaité approfondir la thématique de l'environnement considérant cette dernière comme un thème clé de la coopération transfrontalière franco-italienne. Notons à ce titre que les spécificités morphologiques du territoire ALCOTRA (Mont Blanc, littoral) lui permettent de bénéficier d'un territoire riche de ressources naturelles et d'une biodiversité unique en matière de faune et de flore. Cependant les changements climatiques et la pollution, représentent des défis majeurs pour l'aire transfrontalière. Cette dimension a nouvellement été soulignée dans le cadre de l'analyse territoriale développée dans le cadre de la Programmation 2021-2027.

Par conséquent, il est intéressant de comprendre ce que les porteurs d'intérêt du territoire attendent du Programme ALCOTRA sur la thématique des risques et de la biodiversité après plus de 30 années (1990-2020) de coopération sur la thématique.

3.1.1.1 ALCOTRA face aux changements climatiques

La consultation publique a souhaité comprendre quelles thématiques, et montants financier, les porteurs d'intérêts imaginent pour les projets du territoire ALCOTRA de demain. L'analyse met en évidence une

volonté de développer des projets visant à **soutenir les entreprises de l'économie verte du territoire (55%)**.

Selon les répondants, ces projets devraient majoritairement être menés par des **autorités publiques** locales, régionales ou nationales (**30%**) selon leurs compétences. Qui plus est, il est intéressant de souligner la volonté des porteurs d'intérêts d'inclure la population du territoire transfrontalier, notamment via l'inclusion d'associations (20%) ainsi que des écoles (16%) au sein de tels projets.

Figure 7 Typologies d'action souhaitées par les répondants

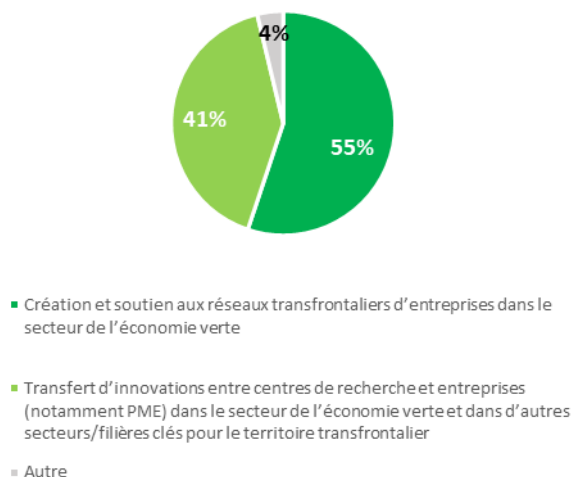
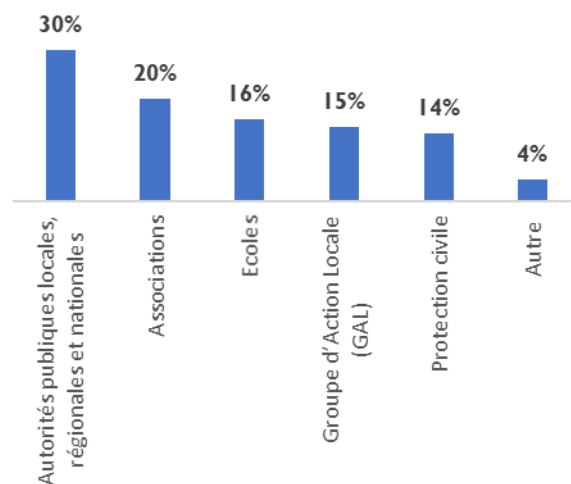


Figure 8 Typologies de bénéficiaires souhaitées par les répondants



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

Les observations reportées ci-dessus montrent donc une volonté du territoire de **développer d'une part les initiatives publiques** via l'implication des autorités compétentes ; d'autre part de poursuivre les dynamiques engagées dans le cadre de la Programmation 2014-2020 en termes **d'implication du grand public** à travers le tissu associatif, et des jeunes à travers le système éducatif.

Afin de mener ces actions, les porteurs d'intérêt du territoire envisagent majoritairement (**50%**) **des projets inférieurs à 1.000.000€**. Il est intéressant de noter un fort intérêt pour les actions de type « micro-projets » avec des **initiatives ne dépassant pas 150.000€ (36%)**, tandis que les projets de plus grande envergure, c'est-à-dire ceux dépassant le million d'euro sont peu souhaités par les porteurs d'intérêts (14%), comme l'illustre la figure ci-dessous.

Figure 9 Montant idéal pour un projet sur la thématique des changements climatiques



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

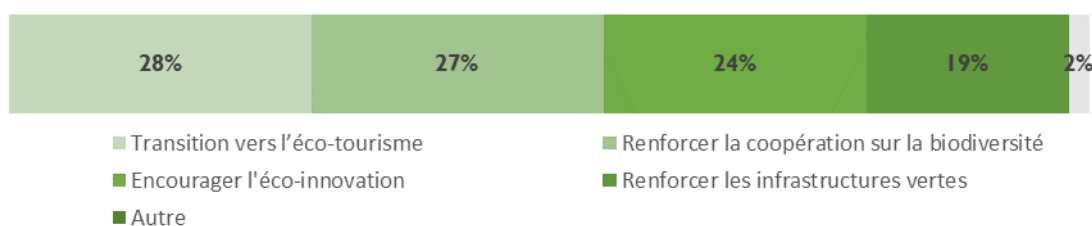


Les porteurs d'intérêts souhaitent majoritairement **développer des projets restreints**, visant à **améliorer l'économie verte** du territoire. Ces derniers devraient reposer sur des **partenariats mixtes** mêlant autorités publiques, monde associatif et éducatif.

3.1.1.2 ALCOTRA et la protection de la biodiversité : assurer la transition écologique

La consultation publique a enquêté sur les typologies d'actions attendus par les porteurs d'intérêts dans le cadre de la prochaine programmation en termes de protection de la biodiversité. L'analyse des contributions à la consultation publique permet d'identifier une volonté du territoire de **renforcer la transition verte** de l'aire transfrontalière, considérant que les répondants souhaitent soutenir la transition vers **l'éco-tourisme (28%)** de l'aire transfrontalière, poursuivre la structuration de la coopération franco-italienne en termes de **protection de la biodiversité (27%)**, encourager **l'éco-innovation (24%)**. La transition verte des aires urbaines et extra-urbaines dans le cadre des infrastructures vertes est présente mais apparaît moins prioritaire (19%).

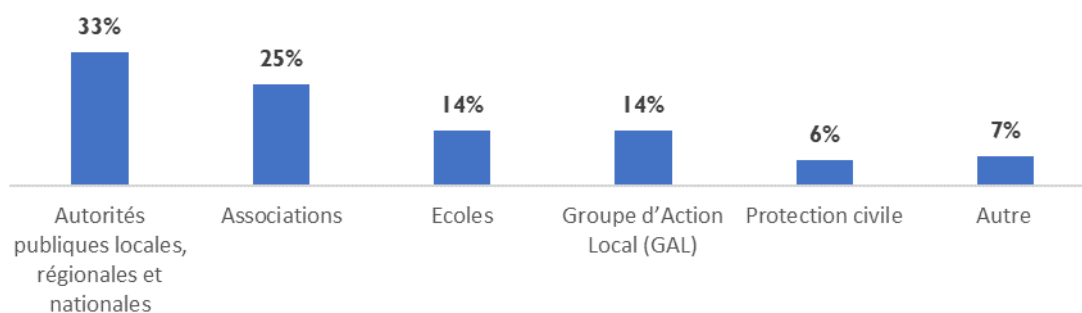
Figure 10 Typologies de projets souhaitées par les répondants



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

Afin de mettre en œuvre ces actions, **un tiers des répondants (33%) considère que les autorités publiques (locales, régionales, nationales)** devraient être impliquées, en fonction de leurs compétences respectives. De plus, il est intéressant de noter qu'un **quart des porteurs d'intérêts (25%) souhaite impliquer les associations**, notamment pour leur capacité de mobilisation du grand public.

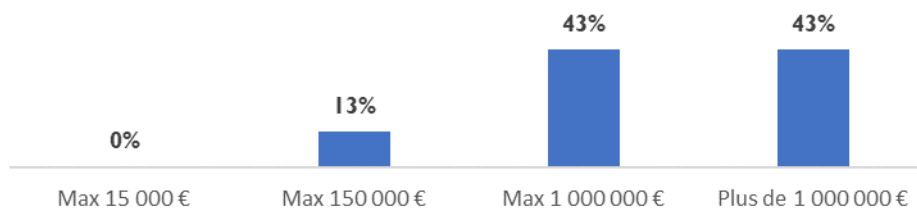
Figure 11 Typologies de bénéficiaires souhaitées par les répondants



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

L'analyse des contributions à la consultation publique souligne un aspect intéressant en ce qui concerne la dimension des projets à financer au sein de cette thématique. Les répondants souhaiteraient des projets de large envergure sur la thématique de la transition verte. L'analyse souligne qu'une **part importante des répondants (43%) se déclare en faveur de projets supérieurs à 1 million d'euros**, la même proportion (43%) souhaite que le Programme finance des projets n'excédant pas 1 millions d'euros. Les « micro-projets » quant à eux sont considérés comme peu pertinents sur la thématique de la biodiversité, considérant que seulement 13% des répondants considèrent des projets inférieurs à 150.000€ comme idéal pour une telle thématique.

Figure 12 Montant idéal pour un projet sur la thématique de la biodiversité



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33



Relativement aux thématiques de l'éco-tourisme, éco-innovation et protection de la biodiversité, les porteurs d'intérêt indiquent **une plus grande taille des projets et de plus amples partenariats**. Les projets devraient principalement être soutenus par les **administrations publiques et associations** du territoire ALCOTRA.

3.2 UNE METHODOLOGIE POUR L'ALCOTRA DE DEMAIN : PROJETS ET COMMUNICATION

La consultation publique a enquêté sur les modalités de mise en œuvre souhaitées par les porteurs d'intérêts du territoire ALCOTRA, afin de comprendre les typologies de projets que ces derniers voudraient développer sur leur territoire ainsi que le nombre de partenaires ; ainsi que la communication entre ces derniers et le Programme pour améliorer les interactions au cours de la période 2021-2027.

3.2.1 Les projets de gouvernance transfrontalière à l'échelle locale

La consultation publique a enquêté sur les caractéristiques des **projets visant à développer des actions de gouvernance transfrontalière à l'échelle locale**.

Une grande majorité de répondants se déclare en faveur d'une **durée de quatre ans (47%)** ou **trois ans (46%)** pour ce genre de projets, comme l'illustre le graphique ci-après. Sur l'aspect budgétaire, les porteurs d'intérêts considèrent le projet idéal avec un **budget n'excédant pas 1.000.000€ (76%)**. L'analyse montre également que près **d'un quart des répondants (23%)** envisage des projets très restreints (ex. micro-projets) avec un budget n'excédant pas 150.000€, comme l'illustre la Figure 14 Budget optimal d'un projet ci-dessous.

Figure 13 Durée optimale d'un projet

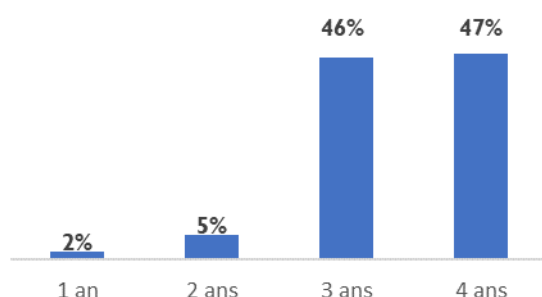
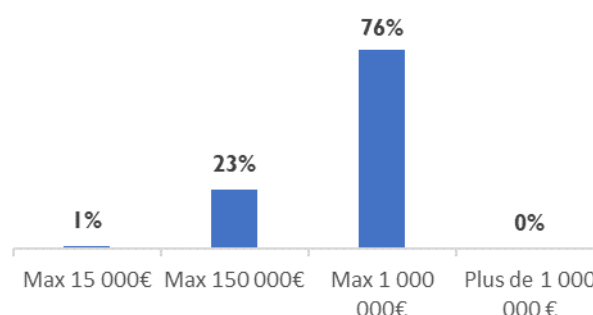


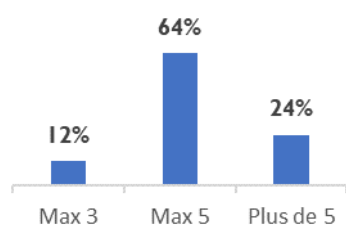
Figure 14 Budget optimal d'un projet



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

La consultation publique a également permis d'enquêter sur la dimension idéale des projets en termes de partenariats. Il est intéressant de noter comment les porteurs d'intérêts souhaitent développer des projets sur des partenariats restreints, c'est-à-dire **n'excédant pas cinq partenaires (64%)**. Cette donnée est en cohérence avec les observations réalisées ci-dessus relatives à la dimension budgétaire du projet idéal.

Figure 15 Nombre de partenaires optimal



Source : Consultation publique auprès des porteurs d'intérêt, élaboration t33

Dans la perspective des porteurs d'intérêts, les projets visant à développer des actions de gouvernance transfrontalière à l'échelle locale ont **une dimension partenariale restreinte et une longue durée de mise en œuvre**. Ces facteurs semblent être considérés comme **facilitant le développement d'action de gouvernance transfrontalière**, ayant pour objectif d'amoindrir, ou d'éliminer, les obstacles entravant la coopération à l'échelle locale. Toutefois, ces orientations des porteurs d'intérêts n'excluent pas d'autres formes de structuration et de coordination entre projets à l'échelon supérieur.



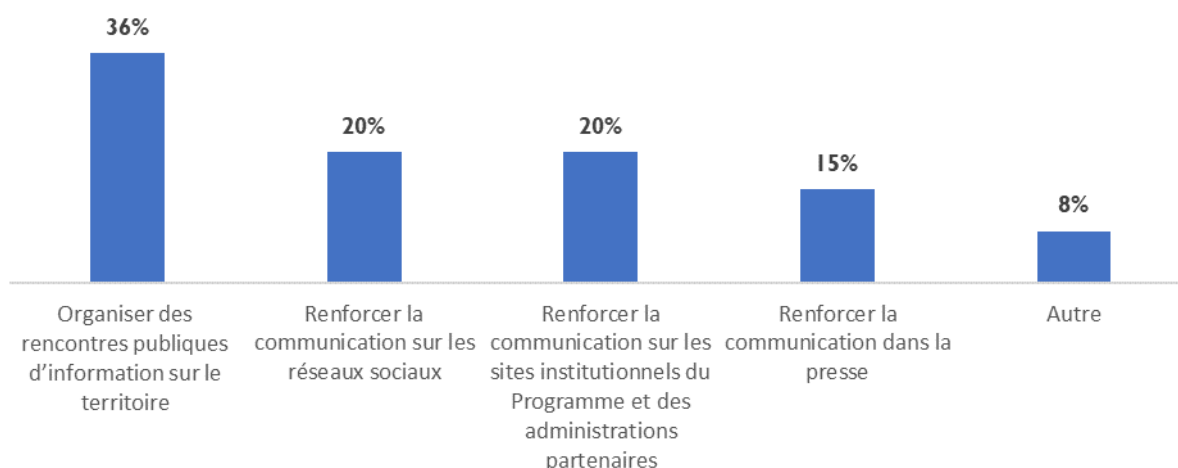
Le projet idéal de gouvernance transfrontalière à l'échelle locale, selon les porteurs d'intérêts, aurait une durée de **3 à 4 ans**, reposant sur un partenariat de **4-5 partenaires**, au **budget n'excédant pas 1.000.000€**

3.2.2 Informer et former pour améliorer les projets

Ce paragraphe a pour objectif de mieux comprendre les modalités de communication que le Programme devrait adopter pour assurer la transmission des informations auprès des porteurs d'intérêts, mais également de comprendre les attentes en matière de typologie de soutien fourni par le Programme.

Les porteurs d'intérêts de l'aire de coopération souhaiteraient majoritairement être informés dans le cadre de **rencontres publiques d'information sur le territoire (36%)** ainsi que par internet tant via les réseaux sociaux (20%), que via les sites institutionnels des Régions partenaires et du Programme Interreg ALCOTRA (20%). Il est intéressant d'observer que malgré la crise de la COVID-19 ayant engendré de profondes mutations dans les interactions sociales, avec un recours aux solutions digitales, les porteurs d'intérêts **rappellent l'importance des rencontres en présentiel**.

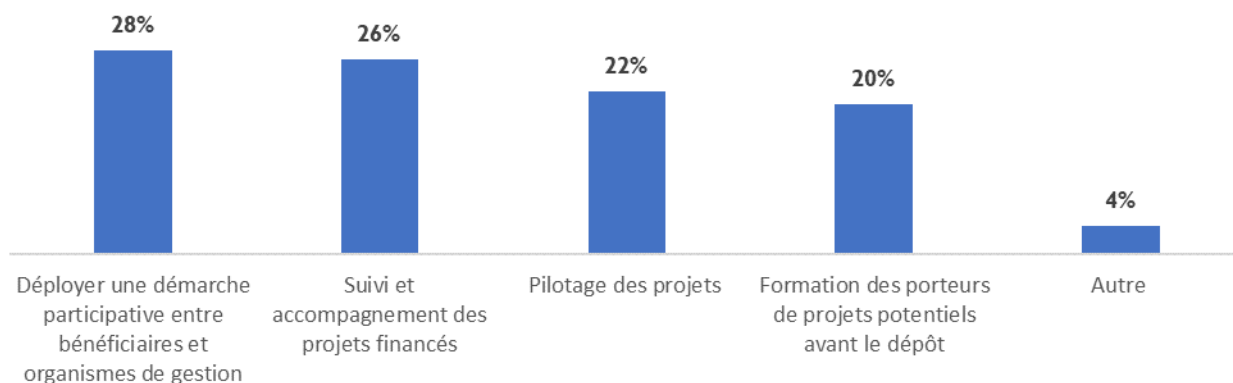
Figure 16 Moyens de communication préférés des porteurs d'intérêt



Source : Consultation auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33

En outre, les porteurs d'intérêt souhaitent davantage de soutien de la part du Programme afin d'améliorer la qualité de leurs projets. Ces derniers sont demandeurs d'une **plus grande démarche participative** entre les bénéficiaires des projets financés et les organes du Programme (28%), ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement des projets, une fois le financement approuvé (26%), comme l'illustre le graphique suivant.

Figure 17 Attentes des porteurs d'intérêts en termes de soutien fourni par le Programme



Source : Consultation auprès des porteurs d'intérêts, élaboration t33



Les porteurs d'intérêts souhaitent **être mieux informés** des opportunités offertes par le Programme Interreg ALCOTRA, à travers des **réunions publiques sur le territoire**.

Les porteurs d'intérêts souhaitent **renforcer la collaboration** avec les organismes de gestion du Programme afin d'améliorer la qualité des projets financés.